



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 121577

Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet souhaite interroger M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la formation des élèves infirmiers. Ces étudiants doivent suivre trois années d'enseignement pour obtenir leur diplôme d'État. De nombreux élèves infirmiers demandent que leur formation, aujourd'hui reconnue Bac + 2, soit intégrée au cursus universitaire par une équivalence de leur diplôme avec le niveau licence. Cette reconnaissance leur permettrait de pouvoir bénéficier du statut d'étudiant et de poursuivre leurs études, s'ils le souhaitent, vers d'autres filières du secteur hospitalier, médical ou paramédical. Il voudrait savoir quelles suites il envisage de donner à ces revendications.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121577

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3238